

Avis de constitution

SOCIETE « GLORY AFRICA GROUP » en abrégé « GAG »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN NON  
LOIN DU ROND POINT ADO, Lot 51, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLORY AFRICA GROUP » en  
abrégé « GAG »

Objet : • DEVELOPPEMENT IMMOBILIER (DEVELOPPEUR  
IMMOBILIER)

- DEVELOPPEUR AGRICOLE
- TRANSPORT
- IMPORT- EXPORT
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN NON  
LOIN DU ROND POINT ADO, Lot 51, Ilot 02

Dirigeant(s) M SAHI DROGON MAXIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04366 du 14/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26333/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

